



04 MARS 2015

Note

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET
DES RELATIONS SOCIALES

Bureau de la gestion personnalisée des cadres
RH 5

A

*Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux
des services pénitentiaires,*

*Madame la directrice par intérim,
de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire,*

*Monsieur le directeur du service
de l'emploi pénitentiaire*

000083

Dossier suivi par
Marie-Amélie JAEGY
Tel : 01 49 96 28 73

OBJET : Additif n° 1 à la circulaire des postes à pourvoir dans le corps des directeurs techniques à la commission administrative paritaire de mobilité du 2 avril 2015.

REF : Note RH5 n° 53 du 13 février 2015.

PJ :

- Fiches de postes.
- Formulaire de changement de résidence.
- Compte rendu d'entretien

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la liste des postes vacants ou susceptibles de devenir vacants.

Vous aurez soin de faire parvenir au bureau RH5, **les candidatures au fur et à mesure et au plus tard le 17 mars 2015, délai de rigueur.**

Je vous rappelle que chaque candidat doit saisir les vœux sur Harmonie :

- compléter la demande de changement de résidence et la transmettre par la voie hiérarchique,
- obtenir un entretien avec le responsable hiérarchique du poste de recrutement. Cet entretien doit faire l'objet d'un compte-rendu d'entretien (cf. modèle joint).

Attention : concernant les trois postes en administration centrale, les candidats ne pourront faire que des demandes écrites, les postes ne pouvant, pour l'instant, être créés sur Harmonie.

DAP

Adresse postale : 13, place Vendôme - 75042 PARIS Cedex 01
Bureaux situés : 8 - 10, rue du renard - 75004 PARIS
Tél. 01 44 77 60 60 - Fax. 01 49 96 27 58

1/3

D'autre part, concernant les candidatures de détachement qui vous parviendront, il est impératif de nous faire parvenir les dossiers complets et constitués de la manière suivante :

- fiche de desiderata renseignée par l'agent et l'avis de son supérieur hiérarchique
- dernier arrêté de promotion d'échelon
- les trois dernières fiches de notation
- curriculum vitae
- lettre de motivation
- état des services
- grille indiciaire du corps d'origine
- photocopie de la carte vitale

Vous aurez soin de transmettre au bureau RH5, **l'ensemble des comptes rendus d'entretien pour chacun des postes le 19 mars 2015 2014 délai de rigueur, en indiquant votre priorisation.**

Documents à adresser à :

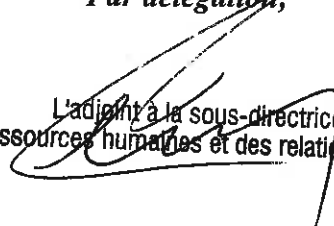
- marie-amelie.jaegy@justice.gouv.fr
- flore.ndoumbe@justice.gouv.fr

Le bureau RH5 se tient à votre disposition pour toute information que vous estimeriez nécessaire de recevoir.

Vous voudrez bien assurer la diffusion de la présente note à tous les agents concernés de votre direction et les accompagner dans la nouvelle procédure de saisie des vœux de mutation sur Harmonie.

Vous veillerez également à assurer la diffusion de la présente note aux agents placés en congé de maladie et aux agents se trouvant dans une position administrative particulière (détachement, disponibilité, congé parental, congé de longue durée, congé de longue maladie, congé de formation professionnelle) pour qu'ils puissent se porter candidats en temps utile dans le cadre d'une demande de réintégration.

***La Garde des sceaux,
Ministre de la justice,
Par délégation,***


L'adjoint à la sous-directrice
des ressources humaines et des relations sociales

Albin HEUMAN

LISTE DES POSTES VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE DEVENIR VACANTS

DISP	AFFECTATION	FONCTION	PV ou PSDV
AC	Préfiguré : Sous-direction du pilotage et de la sécurité des services – Bureau des équipements des technologies et de l'innovation (BETI)	chef de projet gestion technique des bâtiments	PV
	Préfiguré : Sous-direction du pilotage et de la sécurité des services – Bureau des systèmes d'information (BSI)	adjoint au chef du domaine des systèmes d'information de service et sécurité	PV
	Préfiguré : Sous-direction du pilotage et de la sécurité des services - Bureau des équipements des technologies et de l'innovation (BETI)	chef de projet bâtiment et équipement des infrastructures	PV
DIJON	SIEGE	chargé d'opérations maintenance	PSDV
PARIS	SIEGE	chargé de prestations immobilières au sein de l'unité de gestion déléguée	PSDV
STRASBOURG	MA Strasbourg	chef des services techniques	PSDV

**MINISTERE DE LA JUSTICE
DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex

DEMANDE DE CHANGEMENT DE RESIDENCE

*A retourner par la voie hiérarchique
à la direction de l'administration pénitentiaire*

Bureau de la gestion personnalisée des cadres (RH5)

Directeurs techniques de 1ère et de 2ème classe

NOM : PRENOM :

DISP : Affectation administrative :

Grade : fonction exercée :

Date et lieu de naissance :

Position administrative : activité détachement disponibilité
 autre (à préciser)

ETABLISSEMENTS SOLLICITES PAR ORDRE DE PREFERENCE

INTITULE DES POSTES		MOTIVATIONS
Vœu n° 1		
Vœu n° 2		
Vœu n° 3		
Vœu n° 4		
Vœu n° 5		

Observations éventuelles :

.....

.....

Si demande liée = demande établie conjointement avec celle d'un fonctionnaire pénitentiaire, dans ce cas remplissez :

Nom et prénom du conjoint (e), pacsé (e) ou du concubin (e) :

.....

Corps : Grade :

Affectation :

Avis et visa de l'autorité hiérarchique

Fait à le

Signature de l'intéressé (e) :

Avis et visa du directeur interrégional

COMPTE RENDU D'ENTRETIEN

INTITULÉ POSTE :

NOM de l'agent responsable du poste offert et qualité.....

NOM DE L'AGENT : PRENOM :

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE :

FONCTION ACTUELLE :

COMPÉTENCES ACQUISES POUR L'EXERCICE DE LA FONCTION

MOTIVATIONS DE L'AGENT

APPRÉCIATIONS SUR LA CAPACITÉ DE L'AGENT À OCCUPER LE POSTE

Nom et qualité du signataire ayant réalisé l'entretien

Date :

Signature :

Avis de la direction interrégionale des services pénitentiaires

Nom et qualité du signataire

Date :

Signature :

Fiche de poste
BETI

Intitulé du poste :	Chef de projet gestion technique des bâtiments (GTB-GTC)
Corps concernés :	Cadre A (Directeur technique, ingénieur ou équivalent), contractuel
Affectation :	Ministère de la Justice Direction de l'administration pénitentiaire Sous-direction du pilotage et de la sécurité des services Bureau des équipements, des technologies et de l'innovation (BETI)
Localisation :	Paris 8-10 rue du Renard, 75004 Paris 19^{ème} 35 rue de la Gare (Millénaire 3 -porte d'Aubervilliers) à partir d'octobre 2015
Poste profilé :	Oui

I - Missions et organisation du bureau des équipements, des technologies et de l'innovation:

Le bureau des équipements, des technologies et de l'innovation assure la veille, la prospective, l'expérimentation et l'appui au développement en matière d'amélioration des conditions de travail des personnels, d'évolution des conditions d'exécution des décisions pénales pour les personnes placées sous-main de justice et d'adaptation des structures pénitentiaires à leurs missions.

Pour ce faire, il analyse les conditions de travail des personnels, en particulier en termes d'ergonomie et de sûreté pénitentiaire, et propose des voies d'amélioration. Il veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité, et s'assure de leur prise en compte dans l'environnement de travail des agents. Il exerce cette mission en lien notamment avec la sous-direction des ressources humaines, le bureau des affaires immobilières et, en tant que de besoin, avec les organisations représentatives du personnel.

Il propose des axes d'évolution des conditions d'exécution des décisions pénales pour les personnes placées sous main de justice ; à cette fin, il effectue toute expertise nécessaire en vue d'autoriser l'usage de technologies, équipements, ou matériels à destination desdites personnes ou des collaborateurs du service public pénitentiaire. Il exerce cette mission en lien notamment avec la sous-direction des métiers et le bureau des systèmes d'information.

Il contribue à l'adaptation des structures pénitentiaires à leurs missions ; pour ce faire, il étudie l'utilité et la pertinence des technologies, équipements et matériels existants ou innovants, en s'assurant de leur compatibilité avec l'organisation et la réglementation en vigueur. Il veille à garantir le meilleur niveau d'adaptation en termes de sécurité, de fonctionnalités et de services, dans les structures existantes et dans les programmes neufs.

II - Description du poste

Fort d'une très bonne connaissance, soit du milieu pénitentiaire, soit des méthodes et des outils de conduite de projets, le candidat a déjà exercé des fonctions d'encadrement en établissement pénitentiaire ou en qualité de chef de projet MOA.

Il travaillera, sous la direction du chef de pôle technique, en étroite collaboration avec l'ensemble des sous-directions de la DAP, les services déconcentrés, les équipes du BETI ainsi que d'une éventuelle assistance externe.

Après une phase d'audit et de recueil des besoins, le candidat sera chargé de rédiger le schéma directeur de la gestion technique des bâtiments (GTB-GTC), de mettre en œuvre de nouveaux marchés publics de

dimension nationale autour de ces systèmes ainsi que de coordonner leur gestion quotidienne. Le candidat sera chargé d'assurer un support technique et d'évaluer les incidents constatés sur le terrain. Il sera notamment chargé de garantir l'adéquation des solutions proposées par les prestataires avec les exigences de l'administration.

Il s'assure de la qualité et des performances effectives des matériels et solutions des prestataires et propose à ces derniers des solutions d'améliorations techniques et fonctionnelles pour mieux répondre aux nécessités de mise en œuvre du dispositif.

Il s'assure également du respect des normes imposées par la CNIL et de la compatibilité des produits offerts avec les solutions propres à l'administration pénitentiaire.

Il participe par sa présence effective sur le terrain à l'installation des solutions et dispositifs.

Il conçoit et exécute des plans de qualifications sur les solutions, avant leur mise en production. Il produit des rapports de validation.

Il participe en qualité d'expert à l'analyse des offres des candidats dans le cadre des marchés publics.

Il élabore les normes techniques à faire respecter par les prestataires dans le cadre des dispositions en vigueur en France et s'assure de leur compatibilité avec les solutions existantes.

En coordination avec le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) de l'administration pénitentiaire, il veille à la mise en application d'une sécurité suffisante pour les systèmes d'information.

Il s'assure du respect effectif des contrats de maintenance par les prestataires.

Il assure un soutien technique permanent aux 10 Directions Interrégionales pour les systèmes de GTB-GTC. En tant qu'expert, il agit en tant que conseil dans l'analyse des informations générées par les outils.

Il peut être chargé de concevoir ou d'assurer la formation et le transfert des connaissances vers les utilisateurs.

Des déplacements ponctuels en France sont à prévoir.

III - Compétences requises

Qualités et compétences souhaitées :

- une expérience professionnelle dans la gestion de grands projets,
- de bonnes connaissances en sécurité informatique et en électronique,
- de bonnes connaissances en réseau télécoms ou de projets spécifiques liés à ce domaine,
- une expérience professionnelle dans le déploiement de solutions techniques dans des services déconcentrés,
- une expertise dans les systèmes de sûreté des bâtiments,
- une expertise dans les systèmes permettant de gérer les équipements et installations techniques dans les bâtiments tels que chauffage, climatisation, ventilation, électricité, mais également tous les équipements tels que les ascenseurs, les alarmes, contrôle d'accès, vidéo surveillance, etc..
- des facultés d'analyse et de synthèse,
- des capacités rédactionnelles confirmées,
- un goût pour le travail en équipe pluridisciplinaire.

Un engagement sur 3 ans minimum est attendu sur le poste.

Renseignements et candidatures :
Patrick Gomez – chef du bureau BETI – 01 49 96 27 56 – patrick.gomez@justice.gouv.fr
Pierre Pavageau – adjoint chef du bureau BETI – 01 49 96 28 28 –
pierre.pavageau@justice.gouv.fr

Fiche de poste
DAP/SD/SD4

Intitulé du poste :	Adjoint eu chef du domaine « des systèmes d'information de services et de sécurité »
Corps concernés :	Cadre A, contractuel
Affectation :	Ministère de la Justice Direction de l'administration pénitentiaire Sous-direction de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés (SD) Bureau des systèmes d'information (SD4)
Localisation :	Paris 4^{ème} 8 rue du Renard Paris 19^{ème} 35 rue de la Gare (Millénaire 3 -porte d'Aubervilliers) à partir de septembre 2015
Poste profilé :	Oui PFR 3

I - Missions et organisation du bureau des systèmes d'information SD4 :

Pour assumer ses missions, l'administration pénitentiaire a organisé ses services informatiques de la manière suivante :

- Le bureau des systèmes d'information (bureau SD 4), rattaché à la sous-direction de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés, assure la maîtrise d'ouvrage de l'informatique pénitentiaire. Il est donc, à ce titre, chargé de définir, d'orienter et d'évaluer la politique informatique de l'administration pénitentiaire. Il anime et conseille l'action des services déconcentrés en la matière.
- En direction interrégionale (DISP), les Départements des systèmes d'information (DSI) relaient l'action du bureau SD4 dans la mise en œuvre de la politique informatique de l'administration pénitentiaire.
- A ce titre, les chargés des systèmes d'information (CSI) interviennent en direction interrégionale et dans les établissements, les correspondants locaux des systèmes d'information (CLSI) sont les relais en établissement.

Le développement du système d'information pénitentiaire, géré par le bureau des systèmes d'information (SD4), s'inscrit dans le cadre défini par le schéma directeur 2009-2013.

Le schéma directeur définit le partage de responsabilités entre la Sous Direction de l'Informatique et des Télécommunications (SDIT) dépendant du Secrétariat Général et les bureaux informatiques des « directions têtes de réseaux » : DSJ, DAP et DPJJ.

Dans ce contexte, le bureau SD4 a pris, dès la fin 2002, une orientation de maîtrise d'ouvrage, confiant à la SDIT, la réalisation en maîtrise d'œuvre de ses projets majeurs (GENESIS, ORIGINE, GIDE, APPI...).

Les missions du bureau SD4 sont donc orientées vers :

- la cohérence du système d'information pénitentiaire ;
- le pilotage des projets systèmes d'information ;
- l'analyse des besoins des utilisateurs et de leurs spécifications ;
- la prise en compte de l'évolution de ces besoins dans le temps ;
- la qualification fonctionnelle des applications et de leurs évolutions ;
- l'assistance aux utilisateurs et la formation aux applicatifs ;
- la garantie de la sécurité des systèmes d'information.

II - Description du poste

L'adjoint au chef du domaine « des systèmes d'information de services et de sécurité » seconde le chef de domaine pour assurer les missions habituelles dévolues au bureau SD4 sur l'accompagnement des maîtrises d'ouvrage sur le pilotage de projet, refonte ou maintien en conditions opérationnelles des applications de son périmètre. A ce titre, il exerce conjointement avec le chef de domaine les missions suivantes :

- pilotage de projet : planification, reporting, tableaux de bord, gestion documentaire, animation des instances de pilotage DAP, participation aux instances ministérielles ;
- coordination des ressources MOA (internes et externes);
- cadrage et études (étude d'impact, cahiers des charges, cartographie applicative ;
- analyse des processus métiers, transformation de l'organisation ...);

- assistance à l'expression de besoins et rédaction des spécifications fonctionnelles ;
- pilotage de la recette MOA ;
- gestion du support et de l'assistance utilisateurs, gestion des habilitations ;
- co-pilotage de la conduite du changement (formation, communication, animation de réseau, documentation, ...).

III - Compétences requises

Les compétences et aptitudes requises pour ce poste sont les suivantes :

- parfaite connaissance des méthodes et des outils de conduite de projets
- aptitude à organiser, planifier et rendre compte
- excellent relationnel et aptitude à fédérer
- bon rédactionnel, esprit de synthèse et aisance à l'oral
- sens de l'initiative et de l'autonomie
- expérience mini de 3 ans en équipe projet MOA ou AMOA dans le secteur public
- une très bonne connaissance des TIC et de leurs applications,
- une très bonne maîtrise des outils de contractualisation (convention de service, contrat d'application...),
- une bonne connaissance des marchés publics,

Renseignements et candidatures :

Patrick Gomez – chef du bureau SD4 – 01 49 96 27 56 – patrick.gomez@justice.gouv.fr
Antoine Danel – adjoint chef du bureau SD4 – 01 49 96 27 60 – antoine.danel@justice.gouv.fr

Fiche de poste
BETI

Intitulé du poste :	Chef de projet Bâtiment et Equipements des structures pénitentiaires
Corps concernés :	Cadre A ou B, Directeur technique, Technicien ou Officier
Affectation :	Ministère de la Justice Direction de l'administration pénitentiaire Sous-direction du pilotage et de la sécurité des services Bureau des équipements, des technologies et de l'innovation (BETI)
Localisation :	Paris 8-10 rue du Renard, 75004 Paris 19^{ème} 35 rue de la Gare (Millénaire 3 -porte d'Aubervilliers) à partir d'octobre 2015
Poste profilé :	Oui

I - Missions et organisation du bureau des équipements, des technologies et de l'innovation:

Le bureau des équipements, des technologies et de l'innovation assure la veille, la prospective, l'expérimentation et l'appui au développement en matière d'amélioration des conditions de travail des personnels, d'évolution des conditions d'exécution des décisions pénales pour les personnes placées sous-main de justice et d'adaptation des structures pénitentiaires à leurs missions.

Pour ce faire, il analyse les conditions de travail des personnels, en particulier en termes d'ergonomie et de sûreté pénitentiaire, et propose des voies d'amélioration. Il veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité, et s'assure de leur prise en compte dans l'environnement de travail des agents. Il exerce cette mission en lien notamment avec la sous-direction des ressources humaines, le bureau des affaires immobilières et, en tant que de besoin, avec les organisations représentatives du personnel.

Il propose des axes d'évolution des conditions d'exécution des décisions pénales pour les personnes placées sous main de justice ; à cette fin, il effectue toute expertise nécessaire en vue d'autoriser l'usage de technologies, équipements, ou matériels à destination desdites personnes ou des collaborateurs du service public pénitentiaire. Il exerce cette mission en lien notamment avec la sous-direction des métiers et le bureau des systèmes d'information.

Il contribue à l'adaptation des structures pénitentiaires à leurs missions ; pour ce faire, il étudie l'utilité et la pertinence des technologies, équipements et matériels existants ou innovants, en s'assurant de leur compatibilité avec l'organisation et la réglementation en vigueur. Il veille à garantir le meilleur niveau d'adaptation en termes de sécurité, de fonctionnalités et de services, dans les structures existantes et dans les programmes neufs.

II - Description du poste

Il travaillera, sous la direction du chef de pôle usages, en étroite collaboration avec l'ensemble des sous-directions de la DAP, les services déconcentrés, les équipes du BETI ainsi que d'une éventuelle assistance externe.

Il a pour principale mission l'analyse et l'expertise technique des équipements et des dispositifs technologiques existants ou nouveaux. Il en propose les avantages, les inconvénients et les conditions de mise en œuvre. Il participe à l'évaluation des incidents constatés sur le terrain des matériels existants ou en expérimentation.

Il s'assure de la qualité et des performances effectives des matériels et propose des solutions d'améliorations techniques si besoin. En collaboration avec les autres membres du bureau, il donne son expertise technique en termes de sécurité pénitentiaire. Il participe notamment à l'écriture de normes relatives à la sécurité en matière immobilière.

Il expertise les projets immobiliers sur plan, participe à la préparation des nouvelles structures et assure des visites de chantier.

Il participe à l'écriture des normes relatives à l'usage de ces équipements et à la rédaction des marchés publics. Il contribue à la formalisation des clauses techniques particulières dans les marchés publics, il analyse les offres, et participe aux réunions de suivi du marché si nécessaire.

Il participe à la veille technologique et peut être force de propositions d'innovations.

Des déplacements ponctuels en France sont à prévoir.

III - Compétences requises

Qualités et compétences souhaitées :

- Une expérience professionnelle en établissement pénitentiaire,
- Une bonne connaissance des métiers techniques tout corps d'état,
- Une bonne connaissance de règles d'urbanisme, de la construction et du bâtiment,
- Une connaissance de la réglementation pénitentiaire,
- Une connaissance des procédures de marché public,
- Une capacité d'initiative et d'adaptation,
- Une maîtrise de l'outil informatique,
- Des capacités rédactionnelles,
- Une disponibilité pour les déplacements,
- Le goût pour le travail en équipe pluridisciplinaire.

Renseignements et candidatures :

Patrick Gomez – chef du bureau BETI – 01 49 96 27 56 – patrick.gomez@justice.gouv.fr

Pierre Pavageau – adjoint chef du bureau BETI – 01 49 96 28 28 –

pierre.pavageau@justice.gouv.fr

Fiche de poste
Direction de l'Administration Pénitentiaire

Intitulé du poste :	Chargé d'opérations de maintenance
Corps concerné :	Directeur technique – Ingénieur – Catégorie A
Affectation :	Ministère de la Justice Direction de l'Administration Pénitentiaire Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Centre – Est – Dijon Département des Affaires Immobilières
Localisation :	DISP Centre – Est Dijon 72 A Bd d'Auxonne BP 13331 21033 DIJON cedex
Poste profilé :	Oui

Description des missions du poste au Département des Affaires Immobilières :

Le Département des Affaires Immobilières (D.A.I.) gère et entretient le parc immobilier et l'équipement des établissements pénitentiaires et des établissements de services d'insertion et probation du ressort de la D.I.S.P. Centre-Est-Dijon.

Le département a pour mission de :

- Mettre en œuvre, au niveau interrégional, la politique défini par l'Administration Pénitentiaire ;
- Concevoir et mettre en œuvre les plans interrégionaux d'équipement et d'entretien ;
- Assurer les suivis techniques, administratifs et comptables des principales opérations de travaux ;
- Apporter son assistance technique et financière aux établissements.

I DEFINITION SYNTHETIQUE

- En direction interrégionale, le chargé d'opération maintenance doit s'assurer que, la maintenance préventive et curative du bâti, des équipements et installations, est bien réalisée dans les établissements pénitentiaires et des services pénitentiaires d'insertion et de probation afin de maintenir en état le patrimoine existant.

II ACTIVITES PRINCIPALES

Pour le contrôle de la maintenance curative et préventive

- La mise en place et le contrôle de la politique régionale de maintenance,
- Le recensement, le contrôle et le suivi des contrôles réglementaires obligatoires (électricité, ascenseur, gaz...), en lien avec l'U.A.M.P pour les marchés régionaux.
- Le contrôle de la mise en conformité des équipements et des installations,
- Le contrôle des tableaux de bord de consommation,
- La mise en place et le suivi des outils nécessaires à la gestion de la maintenance (cahier de maintenance, GMAO...),
- La mise en place et le suivi de diagnostic des établissements.
- La mise en place et le suivi d'une base de données des équipements et les informations des structures locales.
- La mise en place et le suivi d'une base de données réglementaire.
- Suivi budgétaire des enveloppes fléchées de maintenance au titre III P.R.E. et fonctionnement.
- Suivi budgétaire des contrats de maintenance de la D.I.S.P. au titre III contrats.

Pour le contrôle du suivi des contrats de maintenance

- Recenser l'existant.
- Établir les priorités en fonction des besoins

- Rédaction des marchés nécessaires.
- Analyser les propositions et négocier les contrats.
- Contrôler les prestations de maintenance.

III SAVOIR FAIRE / CONNAISSANCES

- Connaissances techniques des équipements des établissements pénitentiaires.
- Maîtrise de la fonction de maître d'ouvrage public.
- Maîtrise des procédures d'achat public, du code des marchés publics.
- Maîtrise de la fonction maintenance, préventive et curative.
- Maîtrise des réglementations (incendie, contrôles réglementaires, DTA, Légionelle, etc.).
- Maîtrise de l'outil informatique (open office, Excel, SGBD).

IV CONDITION PARTICULIERE D'EXERCICE

- Déplacements fréquents, avoir un permis B.
- Activité partagée de terrain et de bureau.
- Auto formation technique et générale de l'administration pénitentiaire.
- Auto formation continue dans les domaines techniques, juridiques et financiers traitants du bâtiment

A Court / Moyen Terme

- Logique de "développement durable et économies d'énergie".
- Prise en compte et développement "exploitation/maintenance".
- Evolution Organisation de formations des services techniques des structures locales (séminaires ...).

V- RELATIONS

Hiérarchiques

- Sous l'autorité du chef d'unité des Études et de la Gestion patrimoniale.

Fonctionnelles

- Avec l'unité Opération
 - Pour mesurer l'impact des projets en cours sur la maintenance, et assurer la mise en place des contrats de maintenance,
- Avec la cellule des marchés
 - Pour assurer la mise en place de marchés publics pour la maintenance des établissements; et pour la production (mise en conformité machine,...)
 - Pour cela il devra participer à des réunions et à des groupes de travail pour organiser le travail de maintenance.
- Avec les autres services de la DI
 - Ses relations consistent à l'évaluation de l'impact économique et des amortissements sur les budgets de fonctionnement, notamment pour les mesures d'économie d'énergie et les contrats de maintenance.
 - Pour cela il devra diffuser les indicateurs d'activité des services techniques des établissements pénitentiaires de la DISP et réaliser des tableaux de bord de gestion.
- Avec les établissements
 - Ses relations consistent à contrôler l'état du patrimoine et à des actions de maintenance tant préventive que curative, à mettre en place les outils nécessaires à la mesure de la maintenance ainsi que de répondre aux situations d'urgence et à conseiller les établissements sur les différents aspects de la maintenance.
 - Pour cela il devra réaliser des visites afin d'adapter les solutions aux établissements et aux besoins des utilisateurs, analyser les propositions et les besoins, évaluer les coûts et réaliser les plannings. Il pourra aussi enquêter auprès des utilisateurs dans les établissements et proposer une assistance, des conseils, un soutien technique pour les mises en conformités, les procédés d'économie d'énergie et de sécurité pénitentiaire en collaboration avec l'unité sécurité.

➤ Avec les partenaires externes (MOE...)

Ces relations consistent en la représentation de l'administration pénitentiaire, à participer à des réunions de travail et aux réunions de chantier. Pour cela il devra organiser les réunions nécessaires en direction interrégionale, en établissement et chez ces partenaires pour la mise au point des projets d'équipement ou de services

VI – COMPETENCES REQUISES / COMPORTEMENT PROFESSIONNEL

Compétence

- Diplôme : Bac + 3 Métiers du bâtiment
- Maîtrise de l'outil informatique : logiciel de bureautique (Open Office), de planning

Comportement professionnel

- Sens du relationnel et une aptitude à la négociation
- Capacité à animer un projet, réunions de travail (sens pédagogique)
- Capacité de rédaction, courrier et dossier de synthèse.
- Sens de l'organisation et des responsabilités.
- Capacité à faire évoluer les procédures et à proposer des mesures correctives
- Discrétion, rigueur et disponibilité.

Renseignements et candidature :

Pour tout renseignement, prendre contact avec :

M. Philippe BOREL, Chef de Département : 03 45 34 10 70 ou 06.02.25.50.41

Mail : philippe.borel@justice.fr

Fiche de poste
DAP/DISP PARIS

Intitulé du poste :	Chargé de prestations immobilières au sein de l'Unité de gestion déléguée
Corps concernés :	Directeur technique – Ingénieur - Catégorie A
Affectation :	Ministère de la Justice DISP PARIS – Département Budget et Finances Unité de suivi des gestions déléguées
Localisation :	DISP PARIS – 3 avenue de la division Leclerc – 94267 Fresnes
Poste profilé :	Oui

I - Description du poste

Sous l'autorité du Chef de l'Unité de Gestion Déléguée, le **Chargé de prestations immobilières** assure d'une manière générale le contrôle de la bonne exécution des « services immobiliers » dans les établissements de gestion déléguée du ressort de la Direction Interrégionale.

Plus particulièrement, le **Chargé de prestations immobilières** assure dans le ressort géographique de la DISP, en lien avec le **réfèrent national Maintenance**, l'organisation générale des opérations de contrôle des services immobiliers dont l'exécution est confiée à des opérateurs privés dans le cadre des marchés multiservices et multi techniques ainsi que dans le cadre des contrats de partenariat conclus par l'administration pénitentiaire.

Le Chargé de prestations immobilières assure la cohérence des actions au niveau régional en matière de suivi et de contrôle des prestations effectuées dans chaque établissement. Il assure un rôle de coordonnateur et d'expert dans le domaine des « services immobiliers » comprenant d'une part l'ensemble des opérations de maintenance tous corps d'état, ainsi que les services à l'immeuble regroupant les contrôles légaux de conformité, le nettoyage et l'entretien des espaces extérieurs, la gestion des déchets, la gestion des fluides et des énergies ainsi que les missions de conseil relatives au plan de pérennité des ouvrages et des équipements. Il assure le suivi du respect des engagements contractuels des opérateurs, avec l'appui des services locaux dans chaque établissement.

A cet égard, le **Chargé de prestations immobilières** contrôle et valide notamment :

- La politique et le programme de maintenance proposée par les opérateurs ;
- La mise en œuvre effective dans chaque établissement de la politique et du programme de maintenance ;
- Les plans de GER proposés par les opérateurs en lien avec le DAI notamment
- La mise en œuvre effective des contrôles réglementaires
- La mise en œuvre effective des actions préventives et curatives ;
- La conformité des interventions réalisées au regard des dispositions contractuelles. Il effectue un arbitrage de premier niveau sur la répartition des niveaux 4 et 5 de maintenance (AFNOR FD X 60-000) en conformité avec les directives du réfèrent national Maintenance ;
- La réalisation des plans d'actions décidés à la suite des contrôles ;

Il effectue par ailleurs l'analyse et le traitement des propositions financières des prestataires sur les opérations de remises en état suite à des dégradations, d'entretien des installations nouvelles, et demandes de travaux modificatifs ;

Il assure un suivi général de l'ensemble des actions menées en matière immobilière dans le cadre des établissements de Gestion déléguée du ressort géographique de la DISP.

Le Chargé de prestations immobilières participera à l'équipe nationale d'auditeurs de la gestion déléguée. A cet égard il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire pour participer au contrôle des prestations dans des établissements en gestion déléguée hors de sa DISP de rattachement.

Le Chargé de prestations immobilières rend compte de son action auprès de l'UGD de sa DISP de rattachement et du « **réfèrent National maintenance** ». Il est l'interlocuteur régional des opérateurs en matière de services immobiliers.

II - Compétences requises

- Diplôme d'ingénieur maintenance et d'exploitation du patrimoine ou équivalent ;
- Bénéficiant idéalement d'une compétence électrotechnique courant fort et courant faible (téléphonie) ;
- et d'une expérience professionnelle dans des fonctions d'exploitation de sites ;
- Parfaite connaissance des procédures de maintenance immobilière (audits et contrôles) ;
- Maîtrise des outils de GMAO et GTC/GTB ;
- Connaissance du code des marchés publics (possibilité de formation)

III - Qualités requises

- Rigueur intellectuelle et sens de l'organisation,
- Un esprit de synthèse ainsi qu'une bonne capacité d'initiative,
- Des facilités d'expression écrite et orale,
- Maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, PowerPoint),
- De la disponibilité (des déplacements fréquents sont à prévoir).
- Sens du relationnel et aptitude à la négociation

Renseignements et candidature :

Madame Catherine TRUC, Chef de Département Budget et Finances 01.46.15.93.55
Madame Claudine MOUNIOS, Chef de l'Unité du suivi des gestions déléguées 01.46.15.93.66

DIRECTEUR TECHNIQUE

RÉFÉRENCE POSTE : SERA COMPLÉTÉE PAR LE BRT

Fiche de poste

Direction de l'Administration Pénitentiaire-

Intitulé du poste : Responsable des services techniques
Corps concernés : Directeur technique ou équivalent
Affectation : Ministère de la Justice

Localisation : Maison d'arrêt de Strasbourg
Poste profilé : Oui

ATTENTION : Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire, et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

I - Missions et organisation du service :

Sous l'autorité du chef d'établissement et en collaboration avec le responsable des services administratifs et financiers, le responsable des services techniques :

- organise, encadre et évalue l'équipe technique (2 adjoints techniques et un surveillant faisant fonction)
- membre de l'équipe de direction, il participe également aux astreintes de direction
- assure la liaison entre le service technique et les autres services de l'établissement
- participe à la gestion du budget maintenance/travaux de l'établissement
- assure la liaison entre la société de maintenance et l'établissement (en coopération avec les services économiques et financiers)
- contribue au maintien et à la valorisation du patrimoine
- participe au suivi des chantiers en liaison avec le DAI de la DISP
- Assiste le chef d'établissement en matière de prévention (assistant de prévention). À ce titre, participe au CHSCT de l'établissement

II - Description du poste

- Établi le planning prévisionnel de maintenance en liaison avec le mainteneur privé
- prépare le budget prévisionnel de son secteur d'activité
- participe à la définition des besoins en maintenance et travaux transmis au DAI
- participe à analyse et au études de faisabilité de projets en relation avec le DAI
- gestion des travaux
- suivi des contrats de maintenance (contrôle des prestations, suivi des interventions préventives et correctives, GMAO)
- saisie des demandes d'interventions techniques dans la GMAO
- participer à la rédaction des appels d'offre maintenance

III - Compétences requises

Goût pour le management d'équipe, connaissances techniques bâtiment, connaissances méthodologiques (conduite de projet, évaluation des besoins, calcul des coûts), organisation et fonctionnement de l'administration pénitentiaire, maîtrise de la fonction maintenance, maîtrise des réglementations (légionellose, incendie, contrôles réglementaires, etc), outil informatique (tableur, traitement de texte,...), connaissances marchés publics.

Renseignements et candidatures :

Chef d'établissement de la Maison d'arrêt de Strasbourg :

Alain REYMOND 03 88 30 90 02

Responsable des services administratifs et financiers

François PFALZGRAF 03 88 30 90 21